



## délibération du comité syndical

### Séance du 04 juillet 2025

#### PCRS – Financement de la deuxième période

Nombre de délégués en exercice : 71  
Nombre de délégués présents : 48  
Nombre de pouvoirs : 08  
Nombre de votants : 56

Le quatre juillet deux mille vingt-cinq, à dix heures, le comité du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère, convoqué le 27 juin 2025, s'est réuni à Quimper, à la salle des conférences du SDEF, sous la présidence de M. Antoine COROLLEUR, Président du syndicat.

#### Étaient présents :

**Secteur d'ABERS/IROISE :** François BIZIEN (Le Conquet), Antoine COROLLEUR (Plourin) a reçu pouvoir de Roger TALARMAIN, Gildas FOREST (Brélès) a reçu pouvoir de Georges GOURVENEC, Joseph GALLIOU (Tréglonou), Alexandre TREGUER (Landéda), **Secteur du CAP-SIZUN :** Philippe LE MOIGNE (Douarnenez), René SOUBEN (Mahalon) a reçu pouvoir de Rémy LE COZ, **Secteur du CENTRE :** Pierrot BELLEGUIC (Kergloff), Michèle LALLOUET (Châteauneuf-du-Faou), Georges MORVAN (Scrignac), Denis SALAUN (Plonévez-du-Faou), **Secteur de CROZON-CHATEAULIN :** Gilles MOLAC (St-Nic) suppléant, Xavier BOREL (Le Faou) a reçu pouvoir de Jean-Michel LEZENVEN, Philippe BRUN (Crozon), Brigitte PAVEC (Pleyben), **Secteur de LANDERNEAU-LESNEVEN :** Gérard LE MEUR (Pencran), André POSTEC (Logonna-Daoulas), Jean-Yves QUERE (Ploudaniel), **Secteur de LANDIVISIAU/HAUT LEON :** Jean-Pierre GILET (Mespaul), Marie-Claire HENAFF (Saint-Vougay), Jean JEZEQUEL (Plougourvest), Hervé JEZEQUEL (Saint-Pol-de-Léon), Daniel LE SAINT (Sizun), Francis MOINE (Lanhouarneau), **Secteur de MORLAIX :** Marcel SCOUARNEC (Pleyber-Christ) suppléant, François GIROTTO (Plouégat-Moysan), François HAMON (Saint-Martin-des-Champs) a reçu pouvoir de Nathalie BERNARD, Alban LE ROUX (Carantec) a reçu pouvoir de Yvon POULIQUEN, **Secteur du PAYS BIGOUDEN :** Michel BUREL (Plovan), Jean-Yves LE FLOC'H (Plomeur) suppléant, Stéphane LE DOARE (Pont-l'Abbé), Christian LOUSSOUARN (Combrit), Jean-Yves ROZEN (Plobannalec-Lesconil), **Secteur de QUIMPER :** Laure CARAMARO (Fouesnant), Alain DECOURCHELLE (Pluguffan), Thomas FEREC (Briec), Hervé HERRY (Ergué-Gabéric), André LAUDEN (Plonéis), Jean L'HARIDON (Landudal), Pascal MIOSSEC (Langolen), **Secteur de QUIMPERLE/CONCARNEAU :** Jean-Louis BLOT (Névez), Jacques RANNOU (Rosporden) a reçu pouvoir de Denis MAO, Michel TANGUY (Tréguinc), Marie-José TOULLEC (Bannalec), **Collège des EPCI :** Jean-Noël EDERN (Haut Léon Communauté), Michel JOURDEN (Pays d'Iroise Communauté) a reçu pouvoir de Yves ROBIN, Pascal KERBOUL (Communauté de Lesneven Côte des Légendes), Gilbert MIOSSEC (Communauté de communes du Pays de Landivisiau)

**Excusés :** Christophe BELE (Kernouës), Nathalie BERNARD (Plougasnou), Joël BLAIZE (Plomodiern), Pierre-Victor CHARBONNET (Plouneour-Brignogan-Plages), Gilles CREACH (Taulé), Cyril DROGUET (Plonéour-Lanvern), Georges GOURVENEC (Ploudalmézeau), Bernard JASSERAND (Quimper), Rémy LE COZ (Plouhinec), Pascal LE GOFF (Plogonec), Jean-Michel LEZENVEN (Argol), Denis MAO (Concarneau Cornouaille Agglomération), Yvon POULIQUEN (Saint-Thégonnec-Loc-Eguiner), Yves ROBIN (Porspoder), Bernard SALIOU (Communauté de communes de Haute Cornouaille), Roger TALARMAIN (Plouguin).

#### Assistaient en outre :

**Services du SDEF :** Jacques MONFORT, Emmanuel QUERE, Christian HENAFF, Morgane BOULIERE, Laurence LE VELLY et Marilyne HALL.

Est élu secrétaire de séance : Pierrot BELLEGUIC

## **PCRS – Financement de la deuxième période** **Délibération C2025-44**

Le Président propose la poursuite du partenariat pour la mise à jour du PCRS pour la période 2026-2030.

Inscrit dans le cadre de la réforme anti-endommagement des réseaux du 1<sup>er</sup> juillet 2012, le Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS) deviendra en 2026 le fonds de plan de référence de tous les gestionnaires de réseaux pour répondre aux DT-DICT.

En 2017, le SDEF, en tant que propriétaire des réseaux d'électricité moyenne et basse tension et assurant l'exploitation / maintenance de l'éclairage public sur 228 communes finistériennes a proposé de se déclarer Autorité Publique Locale Compétente pour établir et mettre à jour ce PCRS.

Ce projet, piloté et financé en partenariat avec ENEDIS, GRDF, le conseil départemental et la très grande majorité des EPCI du département, a débuté en 2021 par la signature d'une convention cadre, pour une durée de 5 ans.

Les premières conventions arriveront donc à échéance en octobre 2025.

Au 1<sup>er</sup> juin 2025 : 20 600 km ont été levés, dont 4 800 km en secteurs urbains. Moins de 500 km restent à lever sur 10 communes. 6 650 km sont en cours de traitement sur 105 communes et 1 680 km doivent être vectorisés (sur 124 communes) dont 250 km seront livrés d'ici août 2025.

121 communes sont désormais vectorisées et 137 communes disponibles en orthovoirie et vue immersive.

Les résultats continuent d'être très positifs puisque le cabinet de contrôle Etudis valide la classe de précision de 5 cm ou moins sur l'ensemble des productions qui ont fait l'objet d'un contrôle.

La mise à jour régulière du PCRS constitue un enjeu majeur pour les prochaines années. La fin des 1<sup>ers</sup> levés interviendra avant l'été 2025. Ensuite les traitements vont s'intensifier afin de terminer la livraison de la 1<sup>ère</sup> version de l'ensemble du PCRS début 2026.

Pour la période 2026 - 2030, il est proposé de reconduire les partenariats noués en 2020 avec Enedis, GRDF, le Département et les EPCI finistériens.

Le budget prévisionnel proposé prévoit :

- En investissement : 400 000 €HT répartis comme de la façon suivante : 150k€HT pour le SDEF, 70k€HT pour le Département, 75k€HT pour Enedis, 35k€HT pour GRDF et 70k€HT répartis entre les EPCI au prorata de leur linéaire de voirie ;
- En fonctionnement : 410k€TTC/an sur 5 ans répartis comme suit : 150k€TTC/an pour le SDEF, 50k€TTC/an pour le Département, 50k€TTC/an pour Enedis, 10k€TTC/an pour GRDF et 150k€TTC/an répartis entre les EPCI.

L'accord des représentants au Comité syndical du SDEF est sollicité pour le projet d'avenant, le projet de convention, le budget prévisionnel pour la période 2026 – 2030.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité :

- approuve le projet d'avenant proposé aux partenaires dont les conventions se terminent avant le 31 décembre 2025 : GRDF, CC du pays de Landivisiau, Haut Leon Communauté, CC du Haut Pays Bigouden, Douarnenez Communauté, Poher Communauté et La Communauté Lesneven Côte des légendes,
- approuve le projet de convention proposé à l'ensemble des partenaires pour la période allant du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030,
- approuve le budget prévisionnel pour la période 2026 – 2030 en tenant compte des différents scénarios de répartition de la part de financement répartie entre les EPCI, en cours de discussion,
- donne délégation au Président pour finaliser les discussions avec les EPCI,
- autorise le Président à signer les avenants dont les conventions se terminent avant le 31 décembre 2025, les conventions et tout avenant pour la nouvelle période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2030.

**Le 16 juillet 2025**

**Le Président du SDEF  
Antoine COROLLEUR**

**Le secrétaire de séance  
Pierrot BELLEGUIC**

